

Ordres du jour type pour réunions OA et AG

Suite renouvellement des organes statutaires des ALE après élections

Si approbation des comptes par la nouvelle AG :

1^{er} OA (ancien)

- 1) Approbation du PV du ... /... /...
- 2) Présentation des comptes (**année n-1**) (ex. : 2024)
- 3) Prise d'acte de la démission des anciens membres
- 4) Prise d'acte de la désignation des nouveaux membres

AG (nouvelle)

- 1) Prise de connaissance de sa nouvelle composition
- 2) Approbation du PV du ... /... /...
- 3) Approbation des comptes annuels (**année n-1**) (ex. : 2024)
- 4) Décharge à donner aux administrateurs
- 5) Affectation du résultat de l'exercice précédent
- 6) Démissions des anciens administrateurs
- 7) Nomination des nouveaux administrateurs
- 8) Approbation budget (**année n**) (ex. : 2025)

2^{ème} OA (nouveau)

- 1) Prise de connaissance de la nouvelle composition de l'OA
- 2) Election des Président, Vice-Président, Secrétaire et Trésorier
- 3) Désignation des délégations journalières et des délégations de pouvoir

Si approbation des comptes par l'ancienne AG :

1^{er} OA (ancien)

- 1) Approbation du PV du ... /... /...
- 2) Présentation des comptes (**année n-1**) (ex. : 2024)

1^{ère} AG (ancienne)

- 1) Approbation du PV du ... /... /...
- 2) Approbation des comptes (**année n-1**) (ex. : 2024)
- 3) Affectation du résultat de l'exercice précédent
- 4) Décharge à donner aux administrateurs

2^{ème} OA (ancien)

- 1) Approbation du PV du ... /... /...
- 2) Prise d'acte de la démission des anciens membres
- 3) Prise d'acte de la désignation des nouveaux membres

2^{ème} AG (nouvelle)

- 1) Prise de connaissance de sa nouvelle composition
- 2) Approbation du PV du ... /... /...
- 3) Démission des anciens administrateurs
- 4) Nomination des nouveaux administrateurs
- 5) Approbation budget (**année n**) (ex. : 2025)

3^{ème} OA (nouveau)

- 1) Prise de connaissance de la nouvelle composition de l'OA
- 2) Election des Président, Vice-Président, Secrétaire et Trésorier
- 3) Désignation des délégations journalières et des délégations de pouvoir